



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 19 MAI 2009
Volume 11 - numéro 18

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 mai 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Johanne Brousseau, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des services éducatifs, Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Anne Basque, Louise Malenfant et monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENTE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2009 - # 17
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Suspension de la séance pour la tenue de la séance du conseil des commissaires
- 11.0 Abolition de postes :
 - 11.1 Personnel de soutien
 - 11.2 Personnel professionnel
- 12.0 Ouverture de postes :
 - 12.1 Personnel de soutien
 - 12.2 Personnel professionnel
- 13.0 Ajournement au 26 mai 2009

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-350-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MAI 2009 - # 17

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 5 mai 2009 - # 17, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-351-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de madame Karine Thomassin, directrice du programme «Forces AVENIR» au secondaire, qui annonce que madame Isabelle Soucy de l'École secondaire du Transcontinental a été sélectionnée à titre de finaliste pour le programme «Forces AVENIR» au secondaire dans la catégorie «Personnel engagé», pour le pôle Québec, Chaudière-Appalaches, Est du Québec et Côte-Nord.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à madame Isabelle Soucy, enseignante à l'École secondaire du Transcontinental, pour sa nomination à titre de finaliste pour le programme «Forces AVENIR» au secondaire dans la catégorie «Personnel engagé», pour le pôle Québec, Chaudière-Appalaches, Est du Québec et Côte-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-352-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, fait la lecture du communiqué de presse du 27 avril 2009 de la Fédération des comités de parents du Québec intitulé «Nouvelle directrice générale à la F.C.P.Q.».

LU la lettre de madame Isabelle Soucy et de monsieur Luc Gagnon, enseignants et responsables du projet, qui demandent l'autorisation d'un voyage d'immersion en anglais à Fredericton pour 43 élèves de 2^e secondaire de l'École secondaire du Transcontinental qui aura lieu les 11 et 12 juin prochain, ainsi qu'un soutien financier à l'activité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire, résolution # 2009-346-CE;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire autorise la sortie de 43 élèves de 2^e secondaire de l'École secondaire du Transcontinental pour leur permettre d'effectuer un voyage d'immersion en anglais à Fredericton au Nouveau-Brunswick, les 11 et 12 juin 2009;

QU'une contribution financière de 860 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-353-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la sortie du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2009 du comité de parents.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la parution du journal "L'Horizon", volume 2, numéro 5 de mai 2009.

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

À 19 h 45, le commissaire, monsieur France Dubé, demande la suspension de la séance afin de permettre la tenue du conseil des commissaires et ainsi procéder à l'adoption des plans d'effectif du personnel professionnel et du personnel de soutien.

La séance reprendra immédiatement après la tenue du conseil des commissaires pour procéder à l'abolition et à l'ouverture des postes du personnel professionnel et de personnel de soutien.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 21 h 45.

ABOLITION DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2009-2010 du personnel de soutien, on rappelle les postes qui doivent être abolis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2009-2010 du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2009-2010;

CONSIDÉRANT le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

1^{er} juillet 2009 : **QUE** les postes suivants soient abolis en date du

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Agent de bureau - classe 1	35	Sous-centre Dégelis
	24,5	Sous-centre Pohénégamook
Concierge (- 9275 m ²)	29	École La Marguerite
Ouvrier d'entretien - classe 2	28,75	École secondaire Vallée-des-Lacs
	33,75	École secondaire Cabano
Technicien informatique (50 %) + opérateur informatique (50 %)	31,5	École/Centres/Service informatique
Technicien en organisation scolaire	35	École secondaire Dégelis + École secondaire Vallée-des-Lacs
Technicien en organisation scolaire (50 %) + agent de bureau - classe 1	35	École secondaire Cabano Centre administratif Cabano

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-354-CE)

ABOLITION DE POSTES - PERSONNEL PROFESSIONNEL

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2009-2010 du personnel professionnel, on rappelle les postes qui doivent être abolis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2009-2010 du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2009-2010;

CONSIDÉRANT le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

1^{er} juillet 2009 : **QUE** les postes suivants soient abolis en date du

POSTE
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire au secteur jeunes - 1 poste à 80 %
Conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale et animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire au secteur jeunes - 1 poste à 100 %
Orthopédagogue au secteur jeunes - 2 postes à 100 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-355-CE)

OUVERTURE DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2009-2010 du personnel de soutien, on rappelle les postes qui doivent être ouverts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2009-2010 du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2009-2010;

CONSIDÉRANT le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'ouverture des postes syndiqués;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE les postes suivants soient ouverts :

POSTE	HEURES/SEMAINE	ENDROIT
Agent de bureau - classe 1	17,5	Sous-centre Dégelis
	35	Sous-centre Pohénégamook
Concierge (- 9275 m ²)	20	École La Marguerite
Ouvrier d'entretien - classe 2	38,75	École secondaire Vallée-des-Lacs
	38,75	École secondaire Cabano
Technicien informatique (50 %) + opérateur informatique (50 %)	35	École/Centres/Service informatique
Technicien en organisation scolaire	35	École secondaire Dégelis + École secondaire Vallée-des-Lacs + École secondaire Cabano

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-356-CE)

OUVERTURE DE POSTES - PERSONNEL PROFESSIONNEL

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2009-2010 du personnel professionnel, on rappelle les postes qui doivent être ouverts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectif 2009-2010 du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2009-2010;

l'ouverture des postes syndiqués; **CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE les postes suivants soient ouverts :

POSTE
Animateur de vie spirituelle, d'engagement communautaire et de vie étudiante au secteur jeunes 1 poste à 100 % et 1 poste à 80 %
Orthopédagogue au secteur adultes et formation professionnelle 1 poste à 100 %
Orthopédagogue au secteur jeunes - 1 poste à 60 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-357-CE)

AJOURNEMENT

CONSIDÉRANT qu'un dossier doit faire l'objet de résolution par le comité exécutif avant la tenue de la prochaine séance régulière;

Guilmont Pelletier, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur

19 h 30. **QUE** la présente séance soit ajournée au 26 mai 2009 à

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-358-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale